

Séance du jeudi 17 décembre 2015

Lieu de réunion : Union des Ports de France

8 Place du Général Catroux 75 017 Paris

Métro « Malesherbes » L3, « Monceau » L2

ORDRE DU JOUR

*Approbation du compte rendu de la séance précédente du 24 septembre 2015 diffusé par message du 21 octobre 2015
15h03 FM JM Berthet.*

14h30/15h15 – **1** ■ Examen pour avis du projet de décret modifiant le titre IV du livre III de la cinquième partie du code des transports relatif aux services portuaires, en application de la loi tendant à consolider et clarifier l'organisation de la manutention dans les ports maritimes, par la sous direction du travail et des affaires sociales (Direction des Services de Transport).

15h15/16h00 – **2** ■ (*second passage*) Examen pour avis du projet de décret fixant les conditions dans lesquelles est acquittée l'obligation de capacité de transport établie par l'article L631-1 du code de l'énergie présenté par la Direction des affaires maritimes.

(dossier transmis par message 07122015-12h39 FM JM Berthet)

16h00/16h30 – **3** ■ Présentation par monsieur Éric BANEL, Délégué général d'Armateurs de France des propositions consolidées de simplifications administratives du groupe miroir formé par les armateurs au commerce et à la pêche, les organisations syndicales et leurs experts.

16h30/17h05 – **4** ■ Élaboration du programme de travail 2016 du Conseil pour la mise en œuvre des orientations ministérielles formulées lors de la séance précédente. Calendrier des séances 2016.

16h05/17h20 – **5** ■ Présentation préliminaire par Monsieur François SOULET de BRUGIERE des problématiques de cyber-sécurité portuaire et constitution d'un groupe de travail.

17h20/17h30 – **6** ■ Questions diverses.

6.1. Motion de la CFDT sur le secteur du remorquage transmise le 19 octobre 2015.